

GARDEZ A VUE LA REPRESSION #2

AUTOMNE 2013 - AVRIL 2015

SOMMAIRE

1. QUI EST LE CARILA / LA LEGAL TEAM /
LE COMITE DE SOUTIEN AUX INCULPE-E-S ?
QU'EST-CE QU'ON FAIT ?

2. ANALYSE PARTIELLE DE LA REPRESSION
DE L'AUTOMNE 2013 AU PRINTEMPS 2015.

ANNEXES:

- UN TABLEAU DES ARRESTATIONS ET DES PROCES
- UN BILAN FINANCIER
- UNE CHRONOLOGIE

Cette brochure a été préparée à l'occasion de la rencontre inter-comités (de soutien à la lutte contre l'aéroport de NDDL) des 11-12 avril 2015. Elle fait suite à la brochure « Gardez à vue la répression » que nous avons sortie en juillet 2013 à l'occasion du festival d'été 2013 de la Coordination. Il s'agissait d'un bilan de la répression qui s'est abattue sur la lutte contre l'aéroport depuis la période des expulsions puis d'occupation policière de la ZAD (automne-hiver 2012) jusqu'à l'été suivant.

À travers des extraits de certains de nos textes, nous avons voulu présenter notre collectif (en réponse aux multiples confusions entre nos différents noms) puis tracer un bilan (partiel!) de la répression qui nous entoure et contre laquelle on s'organise. On parlera dans cette brochure de la période qui va de l'automne 2013 jusqu'au printemps 2015.

I. QUI EST LE CARILA, LA LEGAL TEAM, LE COMITE DE SOUTIEN AUX INCULPE-E-S ? QU'EST-CE QU'ON FAIT ?

II. QUI EST LE CARILA, LA LEGAL TEAM, LE COMITE DE SOUTIEN AUX INCULPE-E-S ?

A- J'ai des emmerdes avec la Justice, tu connais un groupe anti-rep sur Nantes ?

B-T'as contacté le CARILA ?

A-Non, mais j'ai appelé la Legal Team.

C- Et moi si tu veux j'ai l'adresse du Comité de Soutien aux Inculpé-e-s !

En fait c'est trois noms pour le même groupe.

Pourquoi ?

C'est une longue histoire...

Voici un texte qui pourrait vous éclairer :
Extrait de "Gardez à vue la répression", été 2013, publié sur zad.nadir.org

PETITE HISTOIRE DE LA LEGAL TEAM

Lors des dernières années, la question de la répression a suscité la naissance de divers groupes sur Nantes et sur la zad. Aux objectifs divers (soutien juridique et financier pour des procès, approfondissement de nos connaissances pour notre autodéfense...), ils ont eu pour la plupart une existence assez courte. Mais les problématiques et la volonté d'y faire face restent fortes. Suite à l'arrestation musclée de 5 paysan-ne-s en décembre 2011 pour avoir jeté du fumier sur les locaux de Vinci et risquant une forte amende, nous avons constitué un collectif de solidarité. Face au refus de la coordination de soutenir leur mode d'action, ce collectif a mené une campagne de mobilisation pour préparer les procès des paysan-ne-s mais aussi ceux du square Mercoeur (et d'autres) et s'est doté d'une «caisse de soutien aux inculpé-e-s».

Depuis la manifestation du 24 mars 2012 à Nantes, nous avons commencé à former des « équipes juridiques » (ou « legal team») pour faire face dans l'urgence à la répression des actions. Nous avons réactivé celles-ci pour la période d'expulsion. Il s'agissait alors d'avoir un téléphone au numéro largement diffusé, pour répertorier toutes les arrestations et veiller à ce que les personnes soient sorties, s'organiser pour aller les chercher ou pour être présentes à leur comparution immédiate et envisager avec ell-eux les suites de leur histoire. C'est alors que nous avons pu observer tout un tas de situations et en tirer quelques conclusions.



Le nom CARILA, qui veut dire Comité Anti-Répression Issu de la Lutte contre l'Aéroport, a été un choix d'ouverture... pour signifier que le groupe est lié à la lutte contre l'aéroport mais ne s'occupe pas exclusivement des affaires anti-aéroport. Un nom qui colle mieux à notre activité élargie.

En effet, assez vite depuis notre création nous avons été amené.e.s à accompagner des personnes poursuivies pour des faits non liés à la lutte contre l'aéroport. Après de longs débats, nous avons décidé de prendre acte de cet élargissement et de se présenter comme collectif « issu » de cette lutte. Pour nous, la distinction « inculpé.e ou prisonnier.ère politique » n'a pas toujours de sens. Il est vrai que nous nous sentons plus facilement solidaires de personnes « en lutte » ou qui osent défier l'ordre établi. Mais comment peut-on s'offusquer exclusivement de la répression des « militant.e.s » alors que tout un tas de gens la vivent bien plus quotidiennement et s'organisent à leur façon pour y faire face ?



La démagogie
c'est maintenant
l'écologie, c'est plus tard

Nantes  Nécropole
› Copenhague 2009

Autrement dit, voici un extrait d'une lettre qu'on a envoyé à nos donatrices et donateurs :

Au cours de son existence, notre collectif a soutenu d'autres personnes que des opposant-e-s à l'aéroport. On a parfois envoyé de l'argent à d'autres luttes (par exemple des sans-papiers à Nantes, ou encore les NO-TAV en Val Suza). Puis au vue des modes de débrouille des gens qu'on côtoie ou qu'on rencontre, sur la ZAD ou ailleurs, on a vu se multiplier autour de nous des arrestations et des procès pour une simple récup dans des poubelles, un outrage à agent, un vol, un délit de fuite lors d'un contrôle,...

Depuis un bon moment on a choisi de s'appeler "comité... ISSU de..." en voyant bien que nos interventions débordaient le cadre strict de la lutte contre l'aéroport, puis parce que politiquement nous voulons assumer notre solidarité envers les personnes confrontées à la répression, sans se limiter aux cas "opposant-e à l'aéroport jugée sur des faits liés directement à cette lutte".

Nous refusons de laisser des personnes isolées face à la répression de la police ou la justice, qui, elles, sont bien organisées pour criminaliser toute personne sortant du cadre bien défini par la classe dominante. Alors tant qu'on nous demande du soutien, le critère "militant-e anti-aéroport" ne se pose plus (même si dans la pratique la plus grande partie des gens que nous soutenons font partie de ce mouvement).

À plusieurs reprises on a eu des scrupules à utiliser l'argent de la caisse dans des situations pas directement en lien avec cette lutte. Ça posait clairement une question de confiance et on trouvait que ça nécessitait d'être clarifié face aux personnes qui font des dons à la caisse; c'est pour ça qu'on tenait à vous informer.

En espérant que vous partagez notre point de vue,

Le CARILA

Qui on est ? Voici un autre texte qui apporte un nouvel éclairage, écrit cette fois au nom du Comité de Soutien aux Inculpé-e-s et adressé aux prisonniers qui reçoivent peu ou pas de visites et n'ont pas ou peu de soutien financier extérieur et qui ont fait appel à nous.

Extrait d'une lettre envoyée aux prisonniers qui nous demandent du soutien, début 2015 :

Salut, on est le comité de soutien aux inculpées, on est issu de la lutte contre l'aéroport (ZAD de Notre Dame Des Landes).

On s'est créé parce que nous ou des proches ont eu affaire à la répression et donc on a fait en sorte de s'organiser pour trouver des avocats, de la thune pour les procès et les amendes, mobiliser du monde pour ne pas rester seul-e face à la justice.

Puis on a décidé de continuer à exister comme collectif et d'élargir notre soutien à d'autres luttes, d'autres gens;

Si on existe, c'est pour tenter de rompre l'isolement que la répression met en place, notamment en foutant des gens en taule.

On s'est formé-e-s sur le tas, en allant aux procès de nos potes ou en ayant soi même des procès donc on est pas des spécialistes, ni des avocat-e-s, ni des assistant-e-s sociales, ni une association caritative.

D'ailleurs on n'est pas une association mais un collectif autogéré donc on ne reçoit aucune thune de l'Etat.

1.2. QU'EST-CE QU'ON FAIT?

L'explication des différents noms qu'on s'est donné a déjà fourni des éléments pour comprendre notre activité. Reste à définir plus précisément ce qu'on entend par « Legal Team », voici un texte qu'on a distribué plusieurs fois et qu'on espère éclairant.

Qu'est-ce que c'est que la « legal team » ? (ou « les galères team » ?)

La legal team est une équipe, issue de la lutte contre l'aéroport de NDDL, qui a pour but de soutenir les personnes confrontées à la répression policière et judiciaire.

- Concrètement, on essaie de faire de l'information sur les droits en cas de contrôle ou de garde-à-vue. On rencontre des avocats qui acceptent de défendre ces affaires avec des tarifs corrects pour diffuser leurs contacts. On accompagne les gens qui passent en procès et qui souhaitent de l'aide pour leur défense. Puis on gère la caisse de soutien, et on fait le lien avec les personnes emprisonnées.

- [...] il existe un numéro : le 06.75.30.95.45. [qui sert] à centraliser les infos sur les arrestations et à organiser le soutien (venir chercher les gens au poste, réagir à temps en cas de comparution immédiate, préparer la défense pour les procès...).

- [On prend] des rendez-vous avec les gens qui ont besoin de nous rencontrer pour discuter plus longuement ou anonymement que par téléphone. Alors, si tu as des questions générales sur les garde-à-vue, ou bien tu passes en procès et tu veux préparer la défense à plusieurs, ou raconter une expérience de répression pour être prise en charge collectivement, ou pour tout autre question que la legal team pourrait t'aider à résoudre, et bien n'hésites pas à passer un coup de fil pour qu'on organise un rendez-vous.

- En cas de procès, la legal team peut apporter un soutien pour réfléchir et préparer la défense collectivement et/ou organiser un rassemblement au tribunal.

- Il existe aussi une caisse de soutien qui sert à soutenir financièrement les personnes victimes de la répression, tu peux faire une demande à la legal team si t'en as besoin.

- Pour envoyer des courriers aux prisonniers ou faire parvenir des dons pour la caisse de soutien :

Comité de Soutien aux Inculpé-e-s

Le Gué

44 220 Couëron

CONCRETEMENT, C'EST QUI QU'ON SOUTIENT ?

TOUT LE MONDE :

Au sein de la lutte contre l'aéroport, notre groupe a fait le choix de s'opposer à la répression de quiconque sans distinction politique ou stratégique sur les faits pour lesquels ces personnes sont jugées. Nous insistons sur l'importance de soutenir tout le monde, de ne pas laisser les personnes inculpées isolées face à la machine répressive, et de ne pas tomber dans les divisions que tente de créer l'État en caricaturant « les opposants historiques » et les « jeunes casseurs ».

ENFIN, PRESQUE TOUT LE MONDE...

Premièrement, il y a des gens qui sont déjà bien entouré.e.s et qui ne font pas appel à nous, ou bien qui ne veulent pas de soutien, ou encore qui ne sont pas au courant de notre existence.

Puis, comme tout groupe de soutien, on est continuellement confronté.e.s à des questionnements sur « vers où va notre soutien ». Pour l'instant, nous avons ainsi fixé quelques limites à notre soutien en accord avec notre position politique fermement opposée aux agressions sexuelles ou genrées, ainsi que racistes ou homo/trans-phobes. Dans la pratique, ces limites ne sont pas toujours facile à mettre en oeuvre.

ET SI ON FAISAIT TOU.TE.S UN PEU LEGAL TEAM ?...

Une difficulté récurrente de notre boulot vient du fait que les personnes poursuivies par la justice ont tendance à vouloir mettre de côté leur procès et ne s'en préoccuper que la veille, c'est à dire quand c'est beaucoup trop tard pour préparer la défense. Nous avons arrêté de « courir derrière les gens » pour leur proposer notre soutien car nous trouvions cette tâche pénible, ingrate et par moment « maternaliste ». Du coup, même si on centralise les infos sur les arrestations et procédures lancées, nous ne sommes pas toujours en mesure de recontacter les personnes concernées ou alors nous avons souvent de leur part des réponses très tardives.

Ce n'est pas ici un jugement de valeur quant à l'option de ne pas accorder trop d'importance aux questions relous de justice, mais nous tenons à insister sur le fait que s'y prendre à l'avance aide à minimiser les peines et à s'entourer de soutien. En outre, les procès peuvent être une occasion de soulever des réflexions politiques ou de créer des moments forts de solidarité (qui contribuent tout autant à la lutte que les faits pour lesquels les gens sont poursuivi.e.s). Nous ne parlons pas d'utiliser les tribunaux comme des tribunes politiques (bravo à celles et ceux qui décident de le faire) mais nous croyons que c'est à l'extérieur du tribunal que nous avons plus de chance de créer des liens de solidarité et de tenir un certain rapport de force face aux juges. C'est pourquoi très souvent nous appelons à des rassemblements devant le tribunal, mais nous ne le faisons que lorsque c'est la volonté des personnes jugées. Or, ça arrive que des gens passent en procès sans que nous soyons au courant, ou que les personnes préfèrent faire profil bas ou n'osent pas demander du soutien.

Ceci est un énième appel à s'organiser autour des procès, ne restons pas seul.e.s face aux juges et aux flics, prenons le temps de bien lire les dossiers et de préparer la défense avec l'avocat.e mais aussi avec des gens proches ou un groupe de soutien.

Idéalement chaque arrestation devrait provoquer la création d'un petit groupe de soutien (constitué de personnes proches à la personne arrêtée) qui ferait le suivi de toute « l'affaire », qui accompagnerait la personne dans les démarches juridiques, qui organiserait les actions de soutien qu'elles estiment pertinentes. En réalité peu de gens ont ce réflexe là ; d'où le rôle de la legal team, surtout pour ce qui concerne la préparation de la défense.



NOTRE AIDE A DISTANCE

Nous avons aussi, dans la mesure de nos moyens, aidé des personnes en butte à la répression loin de Nantes, soit financièrement soit en leur apportant des conseils juridiques. Ou encore nous avons rencontré des personnes qui essaient de monter un groupe anti-répression sur une autre zone en lutte ou en ville quelque part. On a ainsi soutenu et/ou entretenu des relations avec différentes ZAD, la lutte NO TAV en Italie, des proches de personnes tuées par la Police, etc..

2. ANALYSE PARTIELLE DE LA REPRESSION DE L'AUTOMNE 2013 AU PRINTEMPS 2015

Analyser la répression dans la région nantaise est une tâche monumentale, voire impossible. La répression s'applique au quotidien, partout. Nous pouvons seulement parler de la répression qui a touché la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, les occupant-e-s de la ZAD, et plus largement les gens qui nous entourent. Notre activité pendant cette période a été marquée par plusieurs moments forts...

2.1. LA CAMPAGNE CONTRE LE FICHAGE ADN, L'AUTOMNE 2013

A l'occasion d'un procès en appel à Rennes d'une personne pour « refus de prélèvement ADN », on en profite pour parler du Fichier des empreintes génétiques (FNAEG), du nombre de procès pour ce motif, de l'acharnement judiciaire sur le sujet, du fait que c'est considéré comme un « délit permanent »... Plusieurs collectifs à Nantes comme ailleurs en France rejoignent la campagne dans leur ville : CNCA (Comité Nantais contre l'Aéroport), Natchav (émission contre tous les enfermements sur Alternantes), Assemblée anti-nucléaire et anti-THT du Grand Ouest, CLAP 33 (Collectif de Lutte contre les Abus Policiers), OPA (Orchestre Poétique d'avant-guerre), DAL 44 (Droit au Logement), Témoins (Caisse de Solidarité de Lyon).

À Nantes, tracts et affiches tentent d'attirer l'attention sur le refus de fichage ADN ; une soirée projection et discussion est l'occasion d'échanger sur la situation actuelle du fichage et les moyens de se protéger ; puis une petite manif le 30 novembre qui avait comme objectif de visibiliser les bureaux de l'IGNA (laboratoire nantais pionnier dans l'analyse d'empreintes génétiques) finira par serpenter les rues du centre-ville.

2.2. LA MANIF DU 22 FEVRIER 2014 ET SES SUITES

Cette date a marqué la lutte contre l'aéroport et son monde : une mobilisation sans précédent dans la lutte (plus de 50.000 manifestant.e.s et 520 tracteurs), mais aussi une répression qui n'en finit pas à ce jour.

La répression autour de cette manif a pris des formes diverses : dans les médias l'Etat attise le feu pour diviser le mouvement, la Préfecture remet en cause le droit de manifester (sans déclaration préalable) en empêchant l'accès au centre-ville, les tirs de flashball font au moins quatre mutilations (au visage), des dizaines de personnes sont blessé.e.s par les grenades lacrymo et assourdissantes, puis une quinzaine de personnes sont arrêtées, le jour même, accusées de violence sur les flics ...

La propagande des jours suivants a été terrible, et le dernier mot des comparutions immédiates du 24 février était « les vrais coupables courent toujours »...

Un mois après, un coup de filet a lieu. Ils avaient annoncé la création d'une équipe spéciale de la police pour étudier les vidéos. Ce qui a eu pour effet le placement de personnes dans le Fichier des Personnes Recherchées (FPR) et la constitution de dossiers «clé en main » par la DGSI (le Renseignement intérieur) pour les procès. Les arrestations suite au 22 février continuent jusqu'à aujourd'hui ; régulièrement des personnes contrôlées par les flics « bipent » car elles se sont retrouvées dans le FPR et sont donc embarquées puis jugées. Pour l'instant on compte une trentaine de personnes arrêtées pour des faits liés à cette journée : 8 personnes ont été condamnées à de la prison ferme (des peines allant de 3 mois à 1 an), 11 à de la prison avec sursis (de 1 à 9 mois), et 2 à des TIG (« Travaux d'Intérêt Généraux ») de 100h. Cinq personnes arrêtées ont été relâchées sans suites ou sans peines.

Les premiers procès ont été marqués par des envolés des procureurs quant à la « dévastation de la ville », « les scènes de guérillas urbaines », etc. puis ont débouché sur des peines de prison (la moitié du temps, de la prison ferme). Par contre, après l'été chaud de procès à la chaîne, la tension étant redescendue à Nantes, les procès prennent une autre tournure et les peines prononcées sont généralement moins lourdes.

Voici un texte qu'on avait publié le 19 juillet 2014.

Extraits du texte « Été 2014, la justice (main dans la main avec la police) s'acharne sur les manifestant-E-s du 22 février...

Un nouveau cycle répressif dans la continuité des dernières années »

Les procès qui ont eu lieu en ce début d'été (les 19, 20 et 27 juin, puis les 7, 10, 16 et 18 juillet) font suite aux nombreuses arrestations – près d'une trentaine à ce jour – liées à la manifestation contre le projet d'aéroport de NDDL du 22 février à Nantes. Il s'insère dans un moment d'accélération de la répression qui ne fait que refléter l'ampleur croissante du mouvement d'opposition à ce projet destructeur, uniquement animé par une logique de profit. [...]

La vague d'arrestation massive qui a suivi la manifestation du 22 février, que nous dénonçons, ne nous étonne pas. Elle n'est que la réponse d'un pouvoir impuissant à contrer l'amplification du mouvement d'opposition à cet aéroport. Les condamnations à des peines de prison ferme qui ont suivi, très lourdes pour des faits mineurs, montre encore une fois que les tribunaux fabriquent de la chair à prison sur la base de dossiers vides de preuve et de profils préconstitués par la DGSJ (ancienne DCRI). Cette pratique n'est pas nouvelle, elle est couramment utilisée à l'encontre des populations en butte à l'injustice sociale.

Nous ne sommes pas dupes de la volonté de l'État, qui cherche à travers cette prétendue justice à museler l'expression des opposant-E-s et à diviser le mouvement. Nous réaffirmons notre solidarité avec toutes les personnes confrontées à la répression, et en particulier avec les centaines de personnes blessées ou mutilées par la police, la trentaine de personnes condamnées suite à la manifestation du 22 février, et nos 2 camarades actuellement incarcérés.

Comité Anti Répression Issu de la Lutte Antiaéroport (CARILA) / Legal Team

À l'occasion des premiers procès suite à cette manif, et en particulier ceux de l'été 2014, le tribunal est occupé par les flics. Tant à l'intérieur comme à l'extérieur, le déploiement policier (CRS, BACqueux, RGs...) tente de dissuader les rassemblements de soutien d'environ 200 à 300 personnes, et bloque l'accès à la salle, soit par un barrage filtrant, soit en interdisant même l'entrée au tribunal à toutes personnes n'étant pas convoquées. Les audiences censées être publiques se déroulent souvent dans l'intimité des acteurs de ce cirque qui caricaturent la justice (proc, juge, greff, huissier, journalistes, RGs), alors qu'à l'extérieur les personnes venues en soutien crient leur colère, cassent la croûte ou chantent des chants révolutionnaires et anti-flics. Cette pratique de blocage du tribunal semble s'être encrée depuis à Nantes : à chaque appel à rassemblement devant le tribunal, on peut s'attendre à un gros déploiement policier et parfois au barrage filtrant à la salle, chose qui était rare avant l'été 2014.

Les rassemblements de soutien ont eux-mêmes été réprimés, ce qui a donné dans l'un des cas une poursuite pour « association de malfaiteur »... un chef de poursuite qui a été requalifié lors du procès. Il faut dire que cette période a été dense en manifestations de solidarité : ouverture de « la maison de la ZAD » à Nantes, occupation de la « Villa Occupada », barricades autour du tribunal pour empêcher le camion cellulaire d'emmener un camarade en prison, etc..

Dans la série des 22 (v'la les bleus), il faut ajouter le 22 juillet, date à laquelle les députés adoptent une nouvelle loi anti-terroriste. Au nom de la prévention à la radicalisation islamiste, elle renforce les moyens sécuritaires de contrôle des populations et fourre toute personne ou groupe représentant un trouble à l'ordre public dans la case « terroriste ».

Tous ces éléments ont suscité une prise de conscience et des initiatives larges contre la répression dans les mois suivants.

La manifestation appelée largement le 22 novembre pour dénoncer la répression de la manif du 22 février avait d'ailleurs pour mot d'ordre « Nous sommes tout-e-s terroristes ?! ».

Aparté. Le contexte nantais durant l'été 2014.

Un autre volet de la répression que nous vivons ici est l'acharnement policier et politique contre les systèmes de débrouilles. Les récup' de bouffe ou de matériel en déchetterie sont criminalisées (vigiles, arde-à-vue, caméras de surveillance, etc.). Il devient de plus en plus difficile à Nantes comme à la ZAD de vivre de récup's et les premières cibles de cette répression sont les Roms, les précairEs, les personnes qui ont fait ou pas le choix de vivre sans thunes, les genTEs du voyage, etc..

Alors que l'été est souvent tranquille dans les squats nantais, en juillet un groupe d'une centaine de personnes sans papiers, en demande d'asile, a été expulsé coup sur coup de plusieurs maisons (même scénario à Angers en septembre) puis de l'occupation de la place de la Préfecture. Plusieurs arrestations ont eu lieu dans ce contexte : 11 demandeurs d'asile, dont 2 ont été enfermés en centre de rétention ; puis 2 autres personnes jugées pour outrage ont fait quelques mois de prison. En Octobre l'opération Mos Maiorum de contrôle et de fichage des personnes en situations irrégulières est venue ajouter une forte présence policière à la gare et dans la ville suite à cet été d'expulsions.



2.3. AUTOMNE 2014 SOUS TENSION A NANTES

Au lendemain de cet été chaud, à l'initiative du collectif de soutien de Rezé, a eu lieu une rencontre pour parler de la répression. Qui a notamment eu pour suite l'organisation de la manifestation du 22 novembre.

Mais entre temps, est survenue la mort de Rémi Fraisse sur la ZAD contre le barrage de Sivens. Qu'un manifestant soit tué par les gendarmes sur une zone occupée, ça résonne particulièrement à Nantes. Tout en ayant conscience que depuis l'année 2000, les chiffres officiels comptent 130 morts aux mains de la police... il faut dire que cette fois la blancheur de sa peau et sa participation à une lutte comme celle de la ZAD du Testet ça change tout car les médias en parlent. Le milieu militant, au sens large, prend conscience de la violence d'État et que les armes non-létales tuent.

Un moment intense de discussions pas habituelles. Qui ne voulait pas voir que la Police tue imagine très bien la scène cette fois.... Ça aurait très bien pu arriver à Notre-Dame-des-Landes... C'est peut être le moment pour prend conscience collectivement que si la police est bien « républicaine » c'est parce qu'elle défend les intérêts des classes dominantes de cette république; elle est leur bras armé. Sa mission principale est de forcer par la violence (la seule légale) à respecter les normes imposées par les dominants, puis faire peur à toute personne qui oserait s'en détacher ou faire face...

Alors que la manif du 22 novembre se prépare en solidarité avec les personnes condamnées suite au 22 février, on parle de mort, d'assassinat par la police.

Un rassemblement a lieu à Nantes, en soirée, deux jours après la mort de Rémi Fraisse. Tristesse et rage se sont exprimées, notamment sur les vitrines du centre-ville. Pendant les quelques jours qui ont suivi, les commerçant-e-s indigné-e-s faisaient la une des journaux locaux.

La terreur médiatique post-22 février est encore dans les têtes, et se ré-enclenche en novembre. Alors qu'à Nantes se prépare une manifestation de solidarité le samedi suivant (1er novembre), la presse titre « la ZAD va descendre sur la ville ».

Bouh ! Le message : n'ayez pas peur de la police mais des sauvages !

La préfecture fait pression sur la manif prévue le même jour en soutien au peuple kurde qui est finalement annulée alors que c'était un appel international. Le samedi dès 10h du matin tous les transports en commun sont annulés, plus aucun tram ou bus qui relie les quartiers populaires et le centre-ville, la campagne et la ville. Ceci alors que ça fait plusieurs semaines que l'ensemble des transports en commun est coupé au départ et vers Bellevue et Malakoff (deux quartiers populaires de Nantes) du début de soirée au petit matin suite à des caillassages de trams, d'écoles, etc.. Un « couvre feu » pour l'ensemble des habitantEs, une répression globale sur tout un territoire face à la révolte de jeunes du quartier.

Cette manif n'est pas interdite officiellement mais physiquement. Dès midi, CRS et BACeux se placent dans l'hyper-centre. De très nombreux contrôles de véhicules et de personnes ont lieu, et aussi dans les villes et villages alentours. Une dizaine d'arrestations ont lieu pour port d'arme alors que les gens avaient un couteau de pic-nic dans leur sac.



Communiqué du CARILA sur la manif du 1 nov. 2014 à Nantes contre les violences policières et les meurtres d'état

mercredi 5 novembre 2014

Samedi soir les journaux titraient 21 arrestations à Nantes en rapport avec la manif. Au même moment dix des personnes arrêtées sortaient de garde à vue. Elles avaient été embarquées lors de contrôles et fouilles avant la manif pour le motif de port d'arme car elles avaient chacune un couteau de pic-nic dans leur sac (chose qui n'est pas punie dans d'autres contextes). Ce qui leur vaudra des rappels à la loi et pour l'un d'entre eux un procès en avril. Dimanche 2 personnes sont sorties de garde à vue sans suite. Neuf autres sont inculpé-e-s pour des faits d'outrage, de port d'arme, de violences sur agents ou de dégradations. Une de ces personnes, mineure, en plein centre ville et dans un périmètre « surprotégé » par les forces de l'ordre, a été agressée par un groupe d'extrême droite. Ils l'ont projeté violemment à travers une vitrine. Aussi hallucinant que cela puisse paraître, il est aujourd'hui poursuivi pour bris de vitrine ! Les agressions physiques racistes et homophobes par l'extrême droite sont en augmentation à Nantes comme dans le reste de la France. Ce samedi la manif a été attaquée par une milice d'extrême droite alors même que les gardes mobiles chargeaient à répétition pour disperser la fin de la manif.

Il faut aussi signaler que les interpellations par la police furent violentes et que ces violences (y compris sur les mineur-e-s) se sont prolongées lors du transport dans les fourgons cellulaires ainsi qu'au commissariat, de même que les intimidations (qui ont eu pour effet de faux passages aux aveux).

Les interpellations de cette journée nous montrent bien la volonté de l'état de faire basculer l'opinion publique en sa faveur. La moitié des arrestations n'avaient pour but que de gonfler les chiffres pour se montrer efficace en terme de maintien de l'ordre. En rendant l'ensemble plus spectaculaire, plus émeutier, il cherche aussi à justifier les exactions des keufs et la multitude de blessé-e-s.

Depuis une semaine les médias se font le relais de la parole de l'état et de sa police qui se posent en victimes de « violents casseurs ». Alors qu'ils ont le monopole de la violence légale et qu'ils en font usage quotidiennement, alors que depuis 2000, une 130 énième personne est morte sous leur coup (cf. le site internet d'urgence notre police assassine), ils usent de leur pouvoir pour focaliser l'attention sur le caractère violent des révoltes qui en découlent. Il n'y a aucune commune mesure.

Les dispositifs de maintien de l'ordre ne sont jamais laissés au hasard. Ils nous paraissent arbitraires mais suivent chaque fois des directives politiques. Ils cherchent à stopper et à diviser les gens révolté-e-s par la violence du système capitaliste.

A cette image, ils ont dès le matin coupé les trams pour empêcher les gens des campagnes et des périphéries populaires de rejoindre le centre ville. A cette image, ils ont bloqué puis attaqué plusieurs fois la manif pour la morceler. A cette image ils ont utilisé une nouvelle fois contre nous des armes qui ont mutilé ou tué.

Il est permis de tuer. Ce n'est pas une « bavure » ; ce sont les ordres de l'état oppresseur qui est prêt à tout pour maintenir sa domination.

Contre les violences policières

Contre toutes les répressions, outrage et rébellion

Le CARILA comité anti-répression issu de la lutte contre l'aéroport

Comme pour le 22 février, comme dans bien d'autres occasions, le plan communication de l'Etat est simple : simuler le débordement, offrir des photos chocs hyper-zoomées et discourir sur l'Anarchie qui va s'abattre si les citoyens ne lui offrent pas les pleins pouvoirs pour rétablir la Paix et l'Ordre.

C'est encore ce qui a eu lieu le jour précédent la manifestation du 22 novembre. Une action symbolique de blocage-fermeture de la gendarmerie de Sautron est devenu dans les médias locaux une attaque de gendarmerie. Plusieurs personnes ont été arrêtées dans leur voiture après avoir été percutée par une voiture de police à leur poursuite. Une instruction a été ouverte, ça veut dire qu'un juge d'instruction a été nommé pour enquêter. C'est un fait plutôt nouveau dans le cadre de la lutte contre l'aéroport. En attendant les personnes inculpé-e-s sont interdites de département et soumises à un contrôle judiciaire.

C'est dans ce contexte tendu que la préparation de la manif du 22 novembre touche à sa fin... une organisation collective avec des personnes de différents horizons.

La manif du 22 novembre 2014, extraits du texte publié par le CARILA quelques jours plus tard :

La préfecture a tenté d'interdire de fait la manif de samedi dernier en bouclant le centre-ville, en balançant les jours précédents des fausses rumeurs dans les médias (quant à la préparation d'émeutes pour ce jour), puis en lâchant des brigades de BACqueux aux abords du rassemblement pour multiplier les contrôles et les fouilles (suite auquel même le matériel médical a été confisqué). Le rassemblement -bien plus massif qu'espéré- est bien parti en manif et a serpenté les rues de Nantes. Malgré le très peu de contact entre les manifestant.e.s et les flics, ces derniers ont procédé à un bon nombre d'interpellations.

Bilan des arrestations et des procès suite à la manifestation du 22 novembre 2014 :

Beaucoup d'arrestations, des procès pour des faits mineurs, puis encore une personne incarcérée [...]

* 20 arrestations (dont 9 avant le rassemblement).

* 11 personnes passeront en procès très bientôt (dès début décembre). Une bonne partie de ces jugements porteront sur la seule accusation de "port d'arme" (opinel, masque à gaz de protection,...). Puis d'autres personnes passeront pour "participation à un attroupement armé", ou bien "outrage".

* 3 personnes ont été présentées devant les juges lundi en comparution immédiate (toutes pour attroupement, l'une avec un fait aggravant car "visage dissimulé", une autre pour dégradations). Une femme qui était jugée en comparution immédiate a été incarcérée directement après son procès.

« J'AI CONFIANCE DANS LA FORCE DE NANTES.
JE CONNAIS SON ÉNERGIE, SES CAPACITÉS DE
MOBILISATION ET D'INNOVATION. »

- Johanna Rolland, urbaniste révolutionnaire

2.4. HIVER 2014-2015...

Les procès s'enchaînent suite aux différentes manifs contre les violences policières. La plupart des personnes sont poursuivies pour « rébellion » ou « violence sur agent ». Ont eu lieu des procès avec aucune autre preuve que la parole des flics, et des condamnations assez lourdes avec dans beaucoup de cas des interdictions de département pendant 1 à 3 ans, des préjudices moraux à verser aux BACeux qui t'ont interpellé-e et souvent frappé-e, voire même leur frais de justice à la charge de l'accusé-e.

Un an après la manif du 22 février 2014, une Semaine des Résistances est organisée à Nantes pour empêcher que tombe dans l'oubli cette date emblématique, tant du point de vue de l'énorme mobilisation que de l'ampleur de la répression qui s'en suit (répression juridique et blessures par la police). Au programme : des soirées de débats, des concerts et une manif. À la tête de la manif : la nouvellement créée Assemblée des Blessé.e.s, qui réunit des personnes blessées ou mutilées par des tirs de flashball ou de LBD (partout en France), des familles de ces personnes et des collectifs contre les violences policières. Cette assemblée tient à rappeler que « Nantes n'est pas simplement la capitale de la culture et de l'écologie mais aussi celle du Flash-Ball : elle détient le triste record de personnes mutilées. Quatre exactement.

Après 11 mois de prison, la personne incarcérée après la manif du 22 février avec la peine la plus lourde jusqu'à maintenant (1 an ferme), est enfin relâchée en janvier 2015. Par contre, de nouvelles incarcérations ont lieu pour des occupants de la ZAD.

Les poursuites judiciaires se poursuivent à l'encontre d'une des dernières familles qui résiste toujours sur la ZAD depuis de nombreuses années. De tribunal en tribunal, d'appel en appel, l'État et Vinci tentent toujours de gratter quelques milliers d'euros à ces habitant.e.s devenu.e.s squatteurs.euses de leur maison, et ne lâchent pas leurs tactiques de pression

Une rencontre inter-comités de Bretagne réaffirme son soutien à l'occupation de la ZAD de NDDL et se dit prête à réagir en cas de nouvelle intervention sur la zone. Et parler de la répression est au programme des rencontres inter-comités organisées à Nantes et à proximité de la ZAD en avril 2015.

En ce qui concerne le CARILA, nous recevons de plus en plus de demandes de soutien financier de la part de prisonniers de la Maison d'Arrêt de Nantes qui ont entendu parler de la caisse de soutien à travers des personnes que l'on soutient à l'intérieur. Après quelques mois où notre activité s'est centrée sur le soutien à ces personnes, nous sommes traversé.e.s par des questionnements touchant aux limites budgétaires de notre caisse mais aussi à des enjeux politiques.

À ce jour nous n'avons rien résolu de tout cela mais un processus de discussions est en cours actuellement qui remet en question notre façon de fonctionner jusqu'à présent.

AILLEURS...

Cet hiver, la ZAD du Testet (opposée au barrage de Sivens) s'est faite à nouveau attaquer et ses occupant.e.s expulser. Puis la ZAD de Roybon (opposée au Centre Parcs) continue de subir les pressions et agressions de certains riverains pro-Centre Parcs sous le regard moqueur des gendarmes mobiles.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Allez sur le site zad.nadir.org, dans la rubrique « répression » (on peut y accéder en cliquant sur le mot « répression » en dessous de l'image d'accueil). Cette rubrique regroupe les textes publiés en lien avec la répression sur cette lutte ; que ce soit des compte-rendu de procès rédigés par le CARILA, des récits d'actions anti-répression (souvent publiés sur nantes.indymedia.org), des témoignages ou des réflexions sur des moments particuliers (comme autour de la manif du 22 février 2014 ou les manif suite au meurtre de Rémi Fraisse).

ANNEXES

CHRONOLOGIE DES MANIFS ANTI-REPRESSION, RASSEMBLEMENTS DEVANT LE TRIBUNAL, PUBLICATION DE COMMUNIQUES ET CONSEILS JURIDIQUES ET AUTRES ACTIONS MENEES EN REPONSE A LA REPRESSION A NANTES ET AUX ALENTOURS / ETE 2013 MARS 2015

[Lorsque l'endroit n'est pas indiqué, il s'agit de Nantes]

28 juin 2013 : rassemblement devant la cour d'appel de Rennes « Contre le flashball et son monde, ne désarmons pas ! » ; le policier ayant mutilé Pierre à Nantes en 2007 sera relaxé encore une fois

29 juin 2013 : manif à Nantes « gâteaux en mains », 1 an de manifs mensuelles contre l'aéroport, la métropole et son monde

7 août 2013 : rassemblement devant le tribunal à l'appel de COPAIN en soutien à un paysan accusé d'entrave à la circulation publique pour avoir garé un tracteur devant la gendarmerie de Châteaubriant, lors d'une manifestation de soutien à un autre paysan retenu en garde à vue.

10 septembre 2013 : rassemblement devant la cour d'appel de Rennes en soutien aux occupant.e.s de la ferme de Bellevue (sur la zad) à l'appel de COPAIN 44 et 35

11 septembre 2013 : rassemblement devant le tribunal en soutien à une personne arrêtée à son domicile jugée pour avoir décroché un drapeau français lors d'un gros rassemblement devant la préfecture à Nantes au début des expulsions de la zad

12-13 octobre 2013 : « forum anti-répression » à Poitiers

16 octobre 2013 : « Nuit des César de la répression (1 an des expulsions sur la zad) », rassemblement devant la préfecture de Nantes appelée par l'ACIPA

16 octobre 2013 : rassemblements à Angers, Redon et Vannes pour l'anniversaire de la tentative d'expulsion de la zad

18 octobre 2013 : rassemblement à Saint Nazaire d'anniversaire de la tentative d'expulsion de la zad

19 octobre 2013 : manif à Nantes pour l'anniversaire du début des expulsions sur la zad, appelé par le Collectif Nantais contre l'Aéroport (CNCA), COPAIN 44, le CARILA, le Comité de l'Université de Nantes contre l'Aéroport (CUNCA), le Collectif Un Toit pour Toutes et Tous, et des individu.e.s

14 novembre 2013 : rassemblement devant le tribunal pour le procès pour expulsion du Moulin de Rohanne, squat sur la zad

26 novembre 2013 : rassemblement en soutien à un apiculteur de la zad accusé par AGO Vinci d'occupation illicite de terres agricoles (à l'appel de COPAIN 44)

30 novembre 2013 : manif « Refusons le fichage ADN » à Nantes dans le cadre de la semaine de campagne pour le refus du fichage génétique (du 25 novembre au 3 décembre, à Nantes comme dans d'autres villes)

2 décembre 2013 : manif à Vannes en solidarité avec Rody qui passe en appel le lendemain

2 décembre 2013 : projection-débat à Nantes sur le fichage ADN

3 décembre 2013 : rassemblement devant le tribunal de Rennes en soutien à Rody qui a fait appel de ses deux derniers jugements pour refus de fichage ADN et pour avoir invité un flic en civil à quitter un rassemblement à NDDL

23 janvier 2014 : rassemblement devant le tribunal de Laval en solidarité avec les inculpés de la lutte anti-THT poursuivis pour refus de fichage ADN

29 janvier 2014 : rassemblement devant le tribunal de Saint Nazaire pour le procès d'expulsion de la Freuzière, squat de la zad

22 février 2014 : manif « Ni travaux ni expulsions » à Nantes (environ 40.000 personnes)

23 février 2014 : communiqué unitaire de l'assemblée organisatrice de la manif en prévision de la tentative de l'État de diviser le mouvement

24 février 2014 : rassemblement devant le tribunal en soutien aux 5 personnes passant en comparution immédiate arrêtées lors de la manif deux jours avant

mars 2014 : réédition de la brochure « La garde-à-vue : recettes théoriques et pratiques » par la legal team de la zad

5 mars 2014 : rassemblement devant le tribunal à Paris en soutien aux personnes faisant appel de leur condamnation pour l'affaire Pinault ; au final tout le monde sera relaxé

31 mars - 1er avril 2014 : rassemblements devant le commissariat puis devant le tribunal en soutien aux 4 personnes passant en comparution immédiate arrêtées à leurs domiciles lors de la première vague d'arrestations après la manif du 22 février (Enguerrand est incarcéré à la suite du procès, quelques mois plus tard J. ayant pris du ferme sera aussi incarcéré)

3 avril : création du comité de soutien à Enguerrand

4 avril 2014: publication sur zad.nadir.org et nantes.indymedia.org de quelques conseils face à la police, suite à cette vague d'arrestations

avril 2014 : multiples communiqués de soutien face à la répression suite au 22 février de l'AG du mouvement à Nddl, de l'assemblée des occupant.e.s de la zad et du CARILA, du comité de soutien St Brieuc, du comité ariégeois, de Breizhistance, de Solidaires Étudiants Nantes, du comité Nddl 22, de blessés par la police lors du 22.02

5 avril 2014 : manif à Paris contre les violences policières et les crimes policiers à l'appel de familles de victimes de la police et de leurs soutiens

22 avril 2014 : publication de « conseils juridiques aux personnes blessées par des flashball, grenades ou autres saloperies » sur faceauxarmesdelapolice.wordpress.com

23 avril 2014 : mobilisation sur la zad derrière les barricades en défense de la ferme de Saint Jean du Tertre menacée d'expulsion ; l'opération policière est annulée au vue de la forte mobilisation unitaire du mouvement

2 mai 2014 : concert de soutien à Natchav (émission sur Alternantes contre tous les enfermements) et l'Envolée (journal pour en finir avec les prisons) à Nantes

6 mai 2014 : manifestation et occupation de l'église St Nicolas en réponse à l'expulsion du squat de migrants Radisson

6 mai 2014 : soirée de soutien aux blessé.e.s du 22.02 à Nantes « quelle liberté de manifester aujourd'hui en France ? »

13 mai 2014 : rassemblement devant la cour d'appel de Rennes appelé par l'ACIPA en soutien à un paysan de la zad poursuivi pour violence sur agent lors de l'enquête publique de juin 2012 à Nddl

16 mai 2014 : week-end de soutien à Rochefort 17 « contre ce monde, ses aéroports, ses incinérateurs et son flicage »

17 mai 2014 : manif à Nantes en solidarité avec les blessé.e.s par la police et les inculpé.e.s par la justice, appelée par le comité de soutien à Enguerrand et d'autres collectifs

17 mai 2014 : « urgence la police mutile, la justice réprime », rassemblement à Toulouse en solidarité avec les mutilé.e.s de Nantes, de Toulouse, de la zad et d'ailleurs

4 juin : rassemblement devant la cour d'appel de Rennes appelé par COPAIN en soutien au paysan jugé le 7 août 2013 (le parquet ayant fait appel de la petite peine prononcée)

7 juin 2014 : « cassons tout, même la croûte », banquet et kermess en soutien à Natchav et à l'Envolée

9 juin 2014 : communiqué du collectif Nddl Paris IDF en soutien aux inculpés du 22.02

15 juin 2014 : brunch à Paris en soutien aux personnes arrêtées suite à la manif du 22.02

18 juin 2014 : rassemblement devant le commissariat central en soutien aux personnes arrêtées dans une 2ème vague d'arrestations à domicile à Nantes et Rennes suite au 22.02

19 juin 2014 : gros rassemblement devant le tribunal en soutien à plein de gens jugé.e.s en rapport avec la manif du 22.02.14 : 3 personnes arrêtées lors de la manif ; 1 personne arrêtée à son domicile la veille ; 1 autre arrêtée à Rennes fin mai ; 5 personnes arrêtées à Nantes et accusées d'« association de malfaiteurs » car soupçonnées de préparer le rassemblement devant le tribunal de... ce même jour

19 juin 2014 : occupation de la « Maison de la zad » à Nantes (expulsée le lendemain)

19 juin 2014 : concert à Rennes en soutien contre la répression

21 juin 2014 : concert à Rennes en soutien au collectif anti-fasciste et au comité de soutien à Enguerrand

26 juin 2014 : communiqué de COPAIN 44 « Nous ne nous laisserons pas diviser par la répression policière et judiciaire »

28 juin 2014 : concert de soutien à Enguerrand

3 juillet 2014 : concert de soutien à O., à Hillion 22

7 juillet 2014 : gros rassemblement devant le tribunal en soutien à S. en préventive pour la manif du 22.02 (il restera en prison encore 4 mois). Les gens expriment leur colère en apprenant les réquisitions de la procureur (prison ferme avec mandat de dépôt). Les flics répondent en gazant tant à l'extérieur comme à l'intérieur du tribunal pour dégager tout le monde. Après le verdict, des petites barricades sont érigées dans la rue pour empêcher le fourgon de ramener S. en prison.

10 juillet 2014 : « voyage (au tribunal) à Nantes » : déambulation en musique dans le centre-ville de Nantes puis rassemblement devant le tribunal en soutien à O. (renvoi de la comparution du 19 juin)

10 juillet 2014 : rassemblement de soutien à O. à St Brieuc

12 juillet 2014 : manif et parloir sauvage à la Maison d'Arrêt de Nantes (notamment en réaction à l'incarcération de S.)

16 juillet 2014 : gros rassemblement devant le tribunal en soutien à Greg (en préventive puis sous contrôle judiciaire) arrêté à Paris en mai pour la manif du 22.02

16 juillet 2014 : manif à vélo à Dijon en solidarité avec les inculpé.e.s du 22.02

18 juillet 2014 : rassemblement devant le tribunal en soutien aux 4 personnes accusées d'association de malfaiteurs (qui avaient refusé leur comparution immédiate le 19 juin)

18 juillet 2014 : blocage matinal de la 4x2voies Nantes-Rennes

19 juillet 2014 : communiqué de solidarité du CARILA envers les personnes blessées ou mutilées par la police, les personnes poursuivies en justice et les camarades incarcérés suite à la manif du 22.02 ; contextualisation de ce cycle répressif par rapport à l'histoire de la répression du mouvement anti-aéroport des dernières années

juillet 2014 : communiqués de solidarité avec Greg, évadé lors du délibéré de son jugement, de la part d'occupant.e.s de la zad de Nddl et de Rouen

30 juillet 2014 : Occupation de la place de la préfecture par des migrants expulsés de leur squat et leurs soutiens

4 août 2014 : rassemblement devant le tribunal en soutien aux personnes arrêtées lors de l'expulsion de l'occupation de la place de la préfecture

27 août 2014 : déclarations de soutien depuis la zad à Ferguson

2 septembre 2014 : rassemblement devant la cour d'appel de Rennes en soutien à 2 personnes arrêtées sur la zad pendant la période d'occupation policière (décembre 2012)

5 septembre 2014 : concert de soutien à Enguerrand

5 septembre 2014 : occupation de l'Agence de l'eau Loire Bretagne de Nantes en solidarité avec la zad du Testet

7 septembre 2014 : « gala de soutien à l'amicale des délinquant.e.s » sur la zad

13 septembre 2014 : rassemblement à Nantes en soutien à la zad du Testet

19 septembre 2014 : « lettre ouverte aux députés et sénateurs à propos de la répression des mouvements sociaux »

20 septembre 2014 : « rencontre pour les libertés publiques » contre la répression policière et judiciaire, à Rezé 44, qui réunit environ 200 personnes de toutes les composantes locales du mouvement anti-aéropor

20 septembre 2014 : 2ème rassemblement à Nantes en soutien à la zad du Testet

24 septembre 2014 : rassemblement à St Nazaire en soutien à la famille de la zad qui occupe sa maison et qui passe en procès pour dédommagements à AGO Vinci

24 septembre 2014 : blocage de la 4x2 voies Nantes-Rennes en soutien à cette famille

24 septembre 2014 : débat « de Ferguson à Nantes, regards sur les violences policières »

22 octobre 2014 : rassemblement devant le tribunal de St Nazaire à nouveau en soutien de la famille de la zad jugée en septembre

27 octobre 2014 : manif à Nantes en réponse au meurtre par la police de Rémi au Testet

1er novembre 2014 : manif à Nantes « contres les violences policières »

novembre 2014 : multitude de communiqués de solidarité et de manifs contre les violences policières partout en france

6 novembre : banderoles contre les violences policières déployées sur les ponts au-dessus du périph' de Nantes

8 novembre 2014 : marche solidaire sur la zad de Nddl contre les violences policières et judiciaires, à l'appel de COPAIN

13 novembre 2014 : début de la grève de la faim d'Enguerrand depuis la prison contre l'acharnement du ministère public

13 novembre 2014 : action à la fac à Nantes contre les violences policières et les patrons lors d'un événement intitulé « les têtes de l'emploi »

18 novembre 2014 : façade du PS à Nantes repeinte en rouge

20 novembre 2014 : rassemblement devant le tribunal à Caen en soutien à 3 personnes jugées pour tag sur des locaux de Vinci

20 novembre 2014 : « construire le dialogue démocratique » par la Ligue des Droits de l'Homme 44, le Syndicat des Avocats de France et le Syndicat de la Magistrature

21 novembre 2014 : fermeture surprise de la gendarmerie de Sautron ; suite à cette action symbolique 5 personnes sont arrêtées et placées sous contrôle judiciaire, une instruction est ouverte

22 novembre 2014 : manif « Toutes terroristes ?! » en solidarité avec les personnes poursuivies pour la manif du 22 février, puis contre les violences policières suite au meurtre de Rémi

24 novembre 2014 : rassemblement devant le tribunal en soutien aux personnes arrêtées à la manif du 22.11 ; aucune d'entre elles n'ayant d'avocat.e pour leur défense, la comparution immédiate sera reportée et passant en comparution immédiate. Une d'entre elles sera retenue en détention provisoire.

3 décembre 2014 : blocage de l'usine Nobelsport (usine d'armement pour le « maintien de l'ordre ») à Pont-de-Buis (29)

5 décembre 2014 : marche nocturne contre la police et la justice et le monde qu'elles imposent

5 décembre 2014 : publication sur nantes.indymedia.org d'un carnet de chants et slogans contre la répression

7 décembre 2014 : « marathon contre la prison » contre les violences policières et judiciaires, en solidarité avec Enguerrand et tou.te.s les camarades emprisonné.e.s

8 et 9 décembre 2014 : rassemblements en soutien aux personnes jugées pour la manif du 22.11

22 décembre 2014 : « de Nantes au Mexique, désarmons la police » soirée discussion et chants révolutionnaires dans un bar

7 janvier 2015 : rassemblement devant la cour d'appel de Rennes en soutien à une personne jugée pour une manif à Guingamp contre le projet d'aéroport, et pour les deux « camille à poil » arrêtées lors des expulsions sur la zad de Nddl en 2012

19 janvier 2015 : rassemblement devant le tribunal en soutien à 2 inculpés du 22.11

3 février 2015 : rassemblement à Caen devant le tribunal en soutien à 3 personnes poursuivies pour tag sur des locaux de Vinci en soutien à la zad en octobre 2012

4 février 2015 : conférence à la Chapelle sur Erdre « Luites environnementales et sociétales actuelles, champs d'expérimentation des répressions policières et judiciaires ? » avec des personnes du Syndicat de la Magistrature, la Ligue des Droits de l'Homme et l'Obslab

10 février 2015 : rassemblement devant la Maison d'Arrêt en hommage aux morts de la prison

16 au 22 février 2015 : Semaine des Résistances, 1 an après le 22.02.14 (rencontres, débats, lectures, concerts, pique-nique... et manif le samedi

21 février 2015 : manif dans le cadre de la Semaine des Résistances « contre les violences d'État, Nantes en résistance première apparition publique de l'Assemblée des Blessé.e.s

24 février 2015 : rassemblement devant le tribunal en soutien aux inculpé.e.s du 21.02

9 mars 2015 : des représentants de l'Assemblée des Blessé.e.s, des familles et des collectifs contre les violences policières est auditionnée par la commission d'enquête (parlementaire) sur les missions et modalités du maintien de l'ordre

16-20 mars 2015 : « 10 ans après l'incendie, rencontres à Rennes » à l'occasion du procès de 2 policiers impliqués dans la mort de Zyed et Bouna

20 mars 2015 : publication sur zad.nadir.org de la brochure papier qui avait été éditée par la legal team/CARILA en août 2013 « Gardez à vue la répression » et qui dresse un bilan de la répression qui a touché la lutte contre l'aéroport entre octobre 2012 (début des expulsions de la zad de Nddl) et juin 2013

25 mars 2015 : rassemblement devant le tribunal de Saint Nazaire en soutien à une famille habitant la zad contre laquelle AGO-Vinci porte plainte car elles sont devenues squatteuses de leur maison

11-12 avril 2015 : rencontre inter-comités Nddl et répression, à Fay de Bretagne et à Rezé



BILAN FINANCIER DU DU COMITE DE SOUTIEN AUX INCULPE-E-S DU 01/01/13 AU 19/12/14

Dépenses	
AvocatEs	4357,05
Amendes/ dommages et intérêts	6115,71
Transports liés aux parloirs et des inculpéEs pour leurs procès	915,96
Cantinages mensuels aux détenuEs (32 détenuEs soutenuEs depuis 2012)	12173,52
Fringues/Bouffe détenuEs	510,57
Frais d'envoi de mandats pour cantiner et achats de timbres	1343,58
Dons à d'autres collectifs de luttes	2310
Frais bancaires	134,08
Papeterie pour les détenuEs et photocopies du collectif	956,44
Téléphone du collectif	180
Avances auto-financement (vente de tee-shirt, bouffes, concerts, jus de pommes, ...)	214,03
Locations salles et matos	597,4
Total	29808,34
Recettes	
Dons d'individuEs et collectifs	41104,29
Auto-financements	1097,98
Total	42202,27

ANALYSE DES TABLEAUX

Depuis l'été 2013, la plupart des arrestations recensées ont eu lieu à Nantes, en marge de manifestations contre l'aéroport (comme celle du 22 février 2014) ou contre le terrorisme d'État (suite à la mort de Rémi Fraisse). La plupart des personnes sont poursuivies pour refus de se soumettre aux prises de signalétiques et/ou refus d'ADN, pour outrage ou rébellion, pour attroupement armé ou violence sur agent sans ITT.

Et une dizaine de personnes sont poursuivies pour avoir récupéré de la bouffe jetée dans les poubelles des grandes surfaces. Des instructions (enquête menée par des juges d'instruction) sont toujours en cours.

Les personnes arrêtées pendant ou après les manifestations, ont souvent été présentées aux juges en comparution immédiate, peu ont été refusées.

Beaucoup ont été condamnées. En plus de peines de prison ferme et/ou avec sursis et des amendes, il faut noter la récurrence des interdictions de territoire (la plupart s'étendant à l'ensemble de la Loire-Atlantique, d'autres simplement à certaines communes jouxtant la ZAD). Quelques personnes subissent des assignations à domicile (un domicile dans le 44 n'ayant pas été accepté). Ce qui nous fait penser comme un avocat l'a affirmé que la stratégie de l'État consiste à « vider la ZAD à la petite cuillère », puisque cela n'a pas fonctionné par la force.

Lors de nombreux procès, les personnes ont été condamnées à payer des amendes ou des dommages moraux aux flics qui les ont arrêtés, de rembourser leur frais de Justice, etc.. Une stratégie de dissuasion mais aussi un pécule assuré par les juges aux flics qui accusent à tout va de rébellion ou d'outrage...

« Sous la gauche, comme sous la droite, le comportement policier ne s'est guère amélioré. Il n'en reste pas moins qu'avec le retour probable de la droite au pouvoir nos policiers se sentiront bientôt de plus en plus légitimes pour représenter la colonne vertébrale d'un Etat fort. Au service de ceux qui ne songent qu'à remettre au pas ceux qui ont eu l'audace de les marginaliser. »

Maurice Rajsfus, dans QUE FAIT LA POLICE ? – 1er avril 2014



A SUIVRE ...